

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 1^{er} mars 2022

POLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) SUD ANGOUMOIS – LA COURONNE

GrandAngoulême continue d'investir dans les déplacements du quotidien avec la réalisation du futur Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Sud de l'Angoumois à La Couronne. C'est un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports, ici le TER, les lignes Möbius et les services de cars régionaux, les transports en véhicules légers (taxis, véhicules de particuliers en co-voiturage), les modes actifs (marche et vélo). Le PEM Sud Angoumois est composé d'une passerelle, d'un parvis, d'une halte ferroviaire (construction de quais) et d'une station BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). La fin des travaux est prévue en décembre 2023.



Historique du projet

Dans le cadre du projet de développement de l'offre de service TER périurbain autour de l'agglomération d'Angoulême, SNCF Réseau (RFF à l'époque) a été mandaté par la région Poitou Charentes fin 2012 afin de produire une étude portant sur l'opportunité de création de trois haltes à Saint-Michel sur Charente, Nersac et La Couronne.

Les conclusions de cette étude ont été présentées lors d'un comité de pilotage le 22 octobre 2013, retenant l'intérêt de la réouverture de la halte ferroviaire TER à La Couronne.

Aussi, l'agglomération souhaite profiter de ce projet de réouverture de la halte ferroviaire de La Couronne pour développer une plate-forme de mobilité multimodale qui rayonnera sur le bassin sud et ouest de l'agglomération.

GrandAngoulême assure, en tant qu'Autorité organisatrice des Mobilités, la maîtrise d'ouvrage des études des opérations passerelle et parvis.

Pourquoi un PEM ?

- Permettre les échanges entre les TER Nouvelle-Aquitaine, le réseau de transport Möbius notamment la ligne A du BHNS, les lignes de transports régionales.
- Favoriser les modes de déplacement doux et en particulier la circulation vélo avec la réalisation d'aménagements s'intégrant dans le schéma cyclable de l'agglomération et des dispositifs pour du stationnement vélo sécurisé.
- Proposer une offre de stationnement pour les véhicules légers sur l'esplanade de la Gare en connexion directe avec les transports publics.
- Réaliser la liaison entre le nouveau quartier de La Contrie et le centre-ville de la Couronne et le réseau Möbius, notamment le BHNS

Les travaux

GrandAngoulême rend attractive l'esplanade de la gare de La Couronne en proposant sur ce site une multitude de solutions de mobilités pour promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Une passerelle piétonne de 50 mètres entre la place de la gare et le quartier de la Contrie (2022)

La passerelle permettra de donner accès aux quais. Elle relie d'un côté le PEM (bus BHNS, vélos, stationnements, parvis) et de l'autre, à l'est, le nouveau quartier de La Contrie.

La particularité de ce projet est sa structure qui est complètement en béton. Les deux poutres latérales de hauteur constante forment la base du U du tablier. Leur géométrie en trapèze avec leur face inclinée extérieure tournée vers la lumière donne la dynamique de la façade. Cette géométrie se poursuit sur les limons des escaliers de part et d'autre du tablier. Le tablier et les escaliers se posent sur des voiles consoles en béton qui encadrent l'ascenseur. Leur architecture expressive ne présente volontairement aucune verticale. L'ensemble est cohérent et développe une structure qui se différencie de celle des passerelles classiques ce

qui crée une identité à ce franchissement ferroviaire. Un ouvrage singulier et contextualisé qui s'inscrira durablement dans le PEM de la Couronne.

Plusieurs entités interviennent sur le chantier passerelle :

- Le service conduite d'opérations pour la passerelle ainsi que les partenaires cités sur le panneau,
- La direction des mobilités appuyée par la direction de la voirie pour le PEM,
- GAMA (GrandAngoulême – Mobilité – Aménagement) pour la maîtrise d'œuvre du PEM,
- La SNCF prend en charge la réalisation des quais.

MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté d'agglomération de GrandAngoulême	25 boulevard Besson Bey 16023 Angoulême cedex	05 45 38 60 60
CONDUITE D'OPÉRATIONS	Communauté d'agglomération de GrandAngoulême	25 boulevard Besson Bey 16023 Angoulême cedex	05 45 38 51 86
MAITRISE D'ŒUVRE	Architecte - STRATES Ouvrages d'Art	 STRATES architecture ouvrages d'art	2 rue de Belfort 69004 Lyon
	Bureau d'études - Arcadis ESG	 ARCADIS	18 rue des Granges Galand - BP 334 37553 Saint-Avertin Cedex
PARTENAIRE	Travaux connexes et Encadrement sécurité - SNCF Réseau	 SNCF RÉSEAU	17 rue Cabanac - CS61926 33081 Bordeaux Cedex
	Maîtrise d'œuvre générale des travaux connexes ferroviaires - SNCF Gares et Connexions	 SNCF GARES et connexions	Pavillon Central Parvis Louis Armand 33080 Bordeaux Cedex
ENTREPRISE DE TRAVAUX	SNGC (Société Nouvelle de Travaux Publics et de Génie Civil)	 S.N.G.C. Société Nouvelle de Travaux Publics et de Génie Civil	ZI n°3 BP 10653 - 53 Avenue Maryse Bastié 16340 L'Isle d'Espagnac
ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES	Bureau d'études - AIA Ingénierie	 AIA INGENIERIE	2 allée clos Trissard - BP 96143 35761 St Grégoire Cedex
	Bureau de contrôle interne Arcade Ingénierie	 ARCADE INGENIERIE	50 avenue des Bénédictins 87700 Limoges
	Géotechnique Geotec Sud Ouest	 GEOTEC ESPAGNE. CONCEVOIR UN Avenir DURABLE	19 rue de la Gravette 33320 Eysines
	Etandex	 ÉTANDEX	2 Route de Pasquina 33750 Beychac-et-Caillau
	OTIS	 OTIS	Park Kennedy - 10, Avenue Henri Becquerel 33700 MERIGNAC
	SSA	 ssa RECHERCHES	25 rue St-Exupéry 33320 EYSINES
	SMTB	 SMTB Société de Maintenance des Trains de Bordeaux	211 Rue des Mesniers - Ze Bois de la Combe - 16170 Saint Yrieix Sur Charente
	SDEL	 SDEL CHARENTAIS ENERGIEN	ZAC Quartier de la loge 16590 Brie
	BIM BAM BOUM	 BIM BAM BOUM	3 C rue Domremy 76000 Rouen
	Cementys	 CEMENTYS A SOCOTEC COMPANY	9 rue Léon Blum 91120 Palaiseau
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	PREVENTIVIA	 PREVENTIVIA Prevention & Coordination SPS	Les Tartres 17400 Varaize
Contrôle Extérieur du Maître d'Ouvrage	SOCOTEC INFRASTRUCTURE	 SOCOTEC	5 place des Frères Montgolfier Guyancourt - CS 20732 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Création d'un parvis de 5 000m² (2022 et 2023)

Le parvis s'étend de la rue de la Libération aux emprises de la SNCF, et permet d'accéder au pied de la passerelle. Le parvis offre une mixité de stationnement (Parking de 67 places) pour répondre au fonctionnement de la halte ferroviaire mais aussi de la Maison de Santé et de l'ancien bâtiment SNCF. Cet espace comprendra du stationnement longue et courte durée, dépose minute et des places réservées pour les PMR.

Deux places seront également prévues pour de la recharge de véhicules électriques et un abri vélo sécurisé sera installé à proximité immédiate de la halte ferroviaire. Une voie mixte pour piétons et vélos sera créée.

Une large esplanade piétonne, dont 3 450m² d'espace vert public, en pied de passerelle sera connectée par des cheminements piétons aux différentes fonctions du PEM.

Une nouvelle halte ferroviaire TER entre Bordeaux et Angoulême. (2023) [Travaux de construction de quais]

Afin de permettre l'arrêt en station des TER, le projet prévoit la création de 2 quais-voyageurs pour l'accès au train sur une longueur de 137 mètres. Ces quais seront équipés avec des bandes d'éveil à la vigilance, du mobilier et un éclairage conformes aux normes PMR. L'accès aux quais sera sécurisé par un portail d'accès.

La station BHNS (2022)

L'arrêt Möbius sur la rue de la Libération est transformé en station de transport de Haut Niveau de Service. Son implantation s'effectue en quinconce pour préserver les accès riverains.

Cette station s'organise de part et d'autre du carrefour qui permet d'accéder au parvis du PEM. Ce carrefour sera apaisé (carrefour sur un plateau ralentisseurs avec des matériaux spécifiques différents de la voirie) afin de maîtriser les vitesses aux abords des stations et des traversées.

Les financements

Le projet global, constitué des travaux des quais, de la passerelle et du parvis, est estimé à 8,1 M€.

Le plan de financement prévisionnel prévoit un soutien financier de l'opération par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe à hauteur de 50%, par l'État à hauteur de 18%, et à parité par La Couronne et GrandAngoulême (16% respectivement pour la commune et l'agglomération).

Partenaires	QUAIS MOA SNCF-Réseau	Part	PASSERELLE MOA Grand Angoulême	Part	PARVIS MOA Grand Angoulême	Part	Total	Part
Région NA	1 613 000 €	50%	740 828 €	25%	392 511 €	20%	2 746 339	34%
FEDER	- €	0%	1 037 160 €	35%	307 840 €	16%	1 345 000	16%
Grand Angoulême	346 500 €	11%	592 663 €	20%	394 000 €	20%	1 333 163	16%
Commune de la Couronne	1 266 500 €	39%	- €	0%	- €	0%	1 266 500	16%
ETAT	- €	0%	592 663 €	20%	875 649 €	44%	1 468 312	18%
TOTAL € HT	3 226 000 €	100%	2 963 314 €	100%	1 970 000 €	100%	8 159 314	100%

Les partenaires



GrandAngoulême vers 2030

Un territoire qui s'adapte au changement climatique
Organiser les mobilités décarbonées sur l'ensemble de l'agglomération

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangoulême.fr

